

DOSSIER DE SOLLICITATION POUR LA REALISATION D'UN DÉPLACEMENT D'OUVRAGE ELECTRIQUE (*Branchement, Réseau*) PRESENTATION ET FORMULAIRE DE DEMANDE



8 Voie Eugène Fournier-Bidoz
74230 – THÔNES
☎ 04 50 32 17 17

Création : Octobre 2014 V.1
Version : Février 2021 V.4

Nombre de pages : 4

FOR-TECH-045

- **Détail de la dernière mise à jour :**
 - Modification de mise en page
 - Clarification du document et compléments
- **Documents associés et annexes :**

- **Résumé :**

Ce document est constitué d'une première partie explicitant les déplacements d'ouvrages, l'objectif étant de :

- Renseigner le demandeur sur la procédure dans le cadre de sa demande
- Donner des précisions sur la liste des documents à fournir ainsi que sur leur forme
- Aider à la compréhension de la fiche de renseignement jointe

En seconde partie, un formulaire de renseignement est à utiliser pour formaliser la demande.

Ce formulaire à renvoyer à nos services à l'adresse indiquée sur celle-ci et accompagnée des pièces requises.

La précision et la complétude des informations transmises pour la demande conditionnent le délai de réponse de nos services. Une demande trop imprécise risque en effet de ne pas être exploitable en l'état et de nécessiter une demande de complément d'information.

Afin de permettre un traitement efficace du dossier, il est préférable de nous faire parvenir toutes les pièces sur un support informatisé (*photos numériques, numérisation de document papier etc*) et ce, par e-mail à l'adresse guichet-raccordement@ret.fr.

Seules les pages 3 et 4 du formulaire, avec date et signature, sont à retourner avec l'ensemble des pièces demandées.

GUIDE ET MODE D'EMPLOI POUR REALISER UNE DEMANDE DÉPLACEMENT D'OUVRAGE

ETAPE 1: Emission de la demande :

Envoi du formulaire de demande pour un déplacement d'ouvrage électrique, le formulaire comprend les pièces-jointes énumérées ci-dessous.

Si le formulaire n'est pas complet et précis, il ne pourra pas être traité par les services.

!/ AUCUN DEVIS NE SERA REALISE DE TYPE "CHIFFRAGE" POUR JUSTIFIER UN FUTUR PROJET, LA RET NE REALISE PAS D'ETUDE EXPLORATOIRE.

Pour nous permettre d'établir une proposition technique et financière pour votre raccordement électrique, nous vous remercions de nous retourner le présent formulaire (pages 3 et 4) dûment complété **accompagné obligatoirement** :

- De l'**emplacement des travaux** sur un plan de situation à l'échelle 1/10000° ou 1/25000°
- D'un **plan parcellaire** avec le numéro de parcelle (propriété privé) et indiquer sur celui-ci le tracé de l'ouvrage à déplacer/modifier
- D'une **copie de l'autorisation d'urbanisme accordée** (*Arrêté du permis de construire, arrêté du permis de démolir, arrêté du permis d'aménager...*) si votre projet y est soumis, **ou autorisation de votre commune** dans le cas d'une construction, d'une modification, d'une rénovation ou d'une démolition
- D'une (ou des) **photographie(s) de l'ouvrage à déplacer/modifier**

Pour les ouvrages situés **sur le domaine public** :

- **Plan à grande échelle** précisant la **position de l'ouvrage** à déplacer/modifier et la nouvelle position envisagée, par rapport aux travaux finis, notamment la voirie existante ou à créer, le mobilier urbain, les plantations, etc...
- **Plans à grande échelle** précisant les **limites parcellaires** des domaines public et privé

SI L'UN DES DOCUMENTS OU L'UNE DES INFORMATIONS VENAIENT A MANQUER, LA DEMANDE NE POURRA ÊTRE RECEVABLE.

Merci d'adresser l'ensemble des documents à l'adresse suivante :

**REGIE D'ELECTRICITE DE THONES
SERVICE RACCORDEMENT
8 VOIE EUGENE FOURNIER-BIDOZ
74230 - THONES**

Ou cas échéant documents à retourner par courrier électronique: guichet-raccordement@ret.fr

ETAPE 2: Réception d'une Proposition Technique et Financière (*devis accompagné des conditions particulières*).

La Proposition Technique et Financière (PTF) est établie après la réalisation par RET d'une étude électrique, l'analyse et l'application des textes juridiques en vigueur (notamment le Code de l'énergie et autres prescriptions réglementaires), le chiffrage de la solution du GRD.

Le délai d'envoi débute à partir de la date de recevabilité du dossier complet. Ce délai est de l'ordre de 2 mois après la date de recevabilité. Il peut varier selon l'importance des travaux à réaliser

Le demandeur peut demander à étudier une variante (une seule étude sera réalisée).

ETAPE 3: Réalisation des travaux.

Après paiement du solde des travaux, acceptation du devis et conditions particulières éventuelles, et fourniture de l'ensemble des documents demandés par le chargé d'affaires en lien avec la spécificité de votre projet, les travaux peuvent être programmés par la RET.

Formulaire de demande de déplacement/modification d'ouvrage(s) électrique(s)

Fiche de renseignements à retourner dûment complétée et signée avec tous les justificatifs demandés

Référence interne : N° d'affaire

DEMANDEUR		<input type="checkbox"/> Particulier <input type="checkbox"/> Professionnel <input type="checkbox"/> Collectivité
Nom, Prénom (si particulier)		
Société (si professionnel)		
Collectivité locale		
N° SIRET (si "professionnel/Société")		
Code activité NAF/NACE		
Coordonnées du Demandeur	Adresse complète	
	Téléphone	/
	Mail	

INTERLOCUTEUR TECHNIQUE		
Coordonnées de l'installateur (électricien)	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	
Coordonnées de l'entreprise de Génie civil / Terrassement / VRD	Raison Sociale	
	Nom Interlocuteur	
	Téléphone (mobile)	
	Adresse mail	

LOCALISATION DE(S) L'OUVRAGE(S) A DEPLACER
Commune :
Parcelle (section et numéro) :
Point GPS (WGS84) :
Adresse exacte :
Type d'ouvrage : <input type="checkbox"/> Aérien <input type="checkbox"/> Souterrain <input type="checkbox"/> Aérien et souterrain <input type="checkbox"/> Coffret de réseau/borne
Branchements : <input type="checkbox"/> Panneau de comptage <input type="checkbox"/> Câble de branchement
<input type="checkbox"/> Autre :

STATUT JURIDIQUE DU TERRAIN SUR LEQUEL L'OUVRAGE DEMANDE A ÊTRE DEPLACÉ

- Terrain privé (propriété d'une personne privée, telle qu'un particulier, société civile ou commerciale, ou encore association)
- Domaine privé (terrains privés acquis par les collectivités publiques ou organismes publics)
- Domaine public
- La demande vise au déplacement d'un ouvrage du domaine public vers le domaine privé, ou inversement

↳ Dans ce cas, ajouter les documents nécessaires aux deux catégories concernées

RAISON DE LA DEMANDE

- Esthétique
- Construction, démolition, rénovation, surélévation ou agrandissement de bâtiment (fournir l'autorisation d'urbanisme)
- Lotissement privé (viabilisation, division)
- Plantation d'arbre, installation de mobilier
- Création de piscine
- Travaux de forage
- Aménagement de sol, de terrain, (ajout/suppression de matériaux)
- Autre :

ACTEUR D'AMENAGEMENT PUBLIC OU AUTRES

DOMAINE PUBLIC

Opération entreprise dans l'intérêt du domaine occupé et conforme à la destination de la voie ?

Oui Non

- Elargissement de chaussée
- Aménagement de rond-point/Carrefour
- Rectification de tracé
- Elargissement/Déplacement d'un pont routier
- Création d'égouts ou d'eaux pluviales
- Emplacement de stationnement
- Plantation d'arbre

DOMAINE PRIVÉ

- Zone Aménagement Concerté / Zone Industrielle
- Construction de route
- Aisance de voirie
- Mairie / École / Équipement public
- Terrain de sport / Stade de neige
- Équipement remontées mécaniques
- Salle des fêtes
- Lotissement communal
- Autre :

DESCRIPTIF DU DÉPLACEMENT/MODIFICATION DE L'OUVRAGE(S) A REALISER

.....

.....

.....

↳ Afin de bien qualifier votre demande, fournir l'arrêté d'autorisation d'urbanisme si votre projet est concerné.

Date : A : Nom/Entreprise/Collectivité :

SIGNATURE :

La signature de cette demande vaut engagement.